

Zoom sur ... l'étude « Entre Ecole et Mission Locale »

En partenariat avec l'Animation Régionale des Missions Locales et plusieurs Missions Locales de Rhône-Alpes, la MRIE a conduit une étude sur les jeunes décrocheurs ayant contacté tardivement une Mission Locale. Elle visait à mieux comprendre ce qui se passe entre le moment où ces jeunes quittent l'école et le moment où ils poussent la porte de la Mission Locale : qu'est ce qui se joue, se gagne et se perd durant cette période ? Quelles sont les attentes de ces jeunes ? Comment y répondre ? Malheureusement, le manque de financement ne nous a pas permis d'aller au-delà de la phase quantitative dont le rapport est téléchargeable sur notre site : www.mrie.org, rubrique « Nos publications ».

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• **Jeudi 27 octobre 2011 à 18h à Lyon**
ARAVIS organise son prochain 18/20 de la prospective sur le thème « **Evolutions des normes et des acteurs : quelles incidences sur l'emploi et le travail ? Et demain ?** »

• **Mardi 15 novembre 2011 à l'IEP de Grenoble**
« **Vivre en situation de précarité et ... être parent** », journée d'études organisée par la Maison des familles

• **17 et 18 novembre 2011 à Lyon 2**
L'Université Lumière Lyon 2 organise un colloque international « **un siècle de santé sociale : formes et traitements des vulnérabilités (1880-2010)** »

• **6 et 7 décembre 2011 à Lyon**
La Région Rhône-Alpes organise la rencontre « **des acteurs du raccrochage en formation et pour l'emploi des jeunes** »

• **13 et 14 janvier 2012 à Nantes**
La FNARS organise son congrès national qui aura pour thème « **La Solidarité, des idées neuves** »

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

• Régis FELIX : « **Le principal, il nous aime pas - l'école à l'épreuve de la mixité sociale** », 2011

• Ouvrage collectif : « **Tous fragiles, tous humains** », 2011

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directeur de la publication : Bruno Lachnitt
Création graphique : Nicole Ayed

L'actu de la MRIE

N°31
Octobre
2011

Travaux en cours

Quelle école pour quelle société ?

Dans le cadre de ses travaux en cours sur les questions éducatives et scolaires, la MRIE est partenaire d'ATD Quart Monde qui organise à Lyon les 11, 1 et 13 novembre prochain les ateliers de l'école : « quelle école pour quelle société ? » visant à bâtir une plateforme de propositions inter-partenariales (associations et syndicats) afin de rendre effectif le droit à l'éducation pour tous et avec tous.

Contact : laurence.potie@mrie.org

Evaluation de la participation des « bénéficiaires » du RSA dans le cadre des équipes pluridisciplinaires

Suite à une sollicitation du Ministère des Solidarités, la MRIE participe à un état des lieux de la participation des bénéficiaires du RSA en équipes pluridisciplinaires (EP). Celui-ci doit questionner l'effectivité de la participation des bénéficiaires du RSA aux EP, le choix des bénéficiaires, le fonctionnement des EP, le ressenti des membres de l'EP, etc. L'état des lieux se déroule au niveau national. De son côté, la MRIE a été missionnée pour enquêter sur plusieurs EP en région Rhône-Alpes dont une en Savoie et une autre dans la Drôme.

Contact : david.grand@mrie.org

Une étude sur « RSA et sortie de pauvreté »

En partenariat avec 6 Caf et 6 Départements de la région, la MRIE réalise une étude approfondie sur les impacts du dispositif sur les personnes en situation de pauvreté : conditions de vie et vécus, difficultés rencontrées, attentes... L'étude souhaite aussi rendre compte des mouvements de va-et-vient dans le Rsa et interroger la sortie du dispositif : quitter le Rsa est-il synonyme de sortie de pauvreté ? Qu'est ce qui se passe pour ces personnes après la sortie ? Pour ce faire, une enquête par questionnaire va être menée auprès de plusieurs milliers d'allocataires du Rsa, et des entretiens vont être conduits en face à face avec des personnes volontaires. Les résultats de cette étude seront présentés dans le Dossier annuel 2012.

Contacts : bruno.lachnitt@mrie.org,
david.grand@mrie.org et flora.perrier@mrie.org

Veilles, échanges et réflexions collectives autour de la préparation du prochain Dossier annuel

Chaque année, la préparation du Dossier annuel est une préoccupation majeure de la MRIE. Pour le rapport 2012, le thème de la jeunesse sera approfondi. Par ailleurs, nous souhaitons renouveler nos implications territoriales et proposer des après-midi de travail sur 3 territoires de la région. Des réunions de veille auront aussi lieu à Lyon. Les dates et lieux de ces rencontres vous seront précisés ultérieurement. Nous comptons sur votre collaboration pour approfondir la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale et ainsi contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Contact : mrie@mrie.org

Infos MRIE

Un nouveau bébé à la MRIE : Neïla, fille d'Annaïg Abjean, est née le 7 juillet dernier. Annaïg s'occupera plus particulièrement de ses 3 enfants en 2012 lors d'un congé parental.

La MRIE recrute un(e) chargé(e) de mission pour un CDD d'un an en 2012, **la fiche de poste est téléchargeable sur notre site dans la rubrique « infos MRIE ».**

Nous accueillerons volontiers un ou deux stagiaires pour collaborer aux travaux de l'équipe notamment sur la **thématique santé et exclusion.**

la lettre de la

mrie

Mission Régionale
d'Information sur l'Exclusion
Rhône-Alpes

Des mots pour...

... souligner l'évolution de la pauvreté

La récente actualité nous apporte des éléments alarmants concernant l'évolution de la pauvreté.

Le premier élément nous vient des chiffres publiés par l'INSEE sur les niveaux de vie en 2009. Ceux-ci, sortis au mois d'août, révèlent que le revenu médian a évolué entre 2008 et 2009 de 0,4%, quand dans la même période le niveau de vie du premier décile de la population française¹ a baissé de 1,1%. On observe par ailleurs une **augmentation** de 0,5 point **de la proportion de personnes en dessous du seuil de pauvreté**, soit 8,2 millions de personnes dont la moitié vit avec moins de 773€ par mois. Mais ce chiffre englobe des réalités plus fines et plus alarmantes : le seuil de pauvreté défini à 60% du revenu médian², correspond pour une personne seule au montant du Rsa socle (ex RMI) pour un couple avec deux enfants. Si l'on appelle pauvre la personne qui dispose ainsi de 954€ par mois pour vivre seule, comment va-t-on désigner le couple avec deux enfants qui vit avec la même somme ?

Le deuxième élément nous est apporté par la cinquième vague du baromètre de la pauvreté réalisé par Ipsos pour le Secours populaire : **35% des personnes interrogées disent avoir connu la pauvreté**, soit une augmentation de 2 points par rapport à 2010 et de 5 points par rapport à 2009. Parmi elles, la part des jeunes est en progression de 7 points par rapport à 2010. Mais la crainte de la pauvreté progresse également : 57% des personnes interrogées déclarent qu'il leur est déjà arrivé "d'être à un moment de leur vie sur le point de connaître une situation de pauvreté", soit 4% de plus qu'en 2010, et 85% considèrent que "les risques que leurs enfants connaissent un jour une situation de pauvreté sont plus élevés que pour leur génération".

Ces éléments chiffrés attestent ce dont les acteurs de terrain font état depuis plusieurs années, ce que nous écrivions dans nos derniers dossiers annuels. Ce décalage inévitable de l'observation sociale réduit la réactivité des politiques publiques. **A moins qu'avec modestie nous sachions mieux écouter en temps réel l'écho que nous renvoient celles et ceux qui sont quotidiennement confrontés à ces réalités. Sur tout quand la statistique vient de façon récurrente confirmer ce qu'ils nous disent.**

Bruno LACHNITT,
Directeur de la MRIE

¹ Les 10% des personnes disposant des revenus les plus faibles.

² Le montant des revenus qui sépare la population en deux : la moitié gagne plus, l'autre moins.

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS

**La pauvreté infantile :
une réalité incontournable**

p.2

L'ACTU de la MRIE

Zoom sur ...
L'étude « Entre Ecole et
Mission Locale »

Travaux en cours ...
Quelle école pour la société ?

Infos MRIE
La MRIE recrute un(e) chargé(e) de mission

p.4

A noter

Colloque
« **VIVRE LA PAUVRETÉ
QUAND ON EST UN ENFANT** »
Le lundi 21 novembre 2011
à PARIS,
Co-organisé par
le DROS Provence-Côte d'Azur,
la MIPES Ile-de-France, les CAF
de l'Ile de France et la MRIE
Inscription possible auprès de la
MRIE (nombre de places limité !)

Conférence-Débat
« **LA FIN DE VIE DES PERSONNES EN
GRANDE PRÉCARITÉ** »
Avec le GRAC (Groupe de Recherche
Action), organisée par la
FNARS et la MRIE
Le jeudi 1er décembre 2011
de 10h à 12h30
Inscription mrie@mrie.org

LA PAUVRETÉ INFANTILE : UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE

En partenariat avec des observatoires implantés en Ile-de-France et en PACA, la MRIE participe à une étude sur la pauvreté infantile. Deux travaux alimentent cette étude inter régionale : une exploitation de données Caf et des entretiens en face à face avec des enfants. Cet article présente les principaux résultats chiffrés rhônalpins.

En Rhône-Alpes, 272 000 mineurs vivent dans une famille pauvre selon les statistiques 2009 de la Caf. Ces enfants représentent un cinquième de la population juvénile rhônalpine, soit une proportion légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau national. Entre 2008 et 2010, leur nombre augmente davantage qu'en Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Qui sont ces enfants ? Quelles conséquences ont les difficultés financières de leurs parents sur eux ? Comment vivent-ils leur situation de pauvreté ?

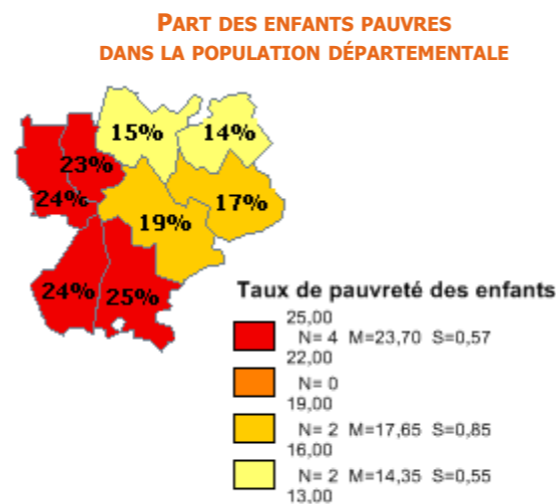
SOURCES ET MÉTHODES

Les chiffres présentés dans cet article sont issus de l'exploitation des fichiers Caf quant aux enfants de 0 à 17 ans identifiés comme « pauvres » au 31 décembre 2009 (fichier des prestations légales et d'action sociale). Sont considérés comme « pauvres », les enfants vivant dans une famille dont les revenus sont inférieurs au seuil de bas revenus, défini par les Caf en 2009 à 942€ par mois et par unité de consommation¹. A noter que ces statistiques excluent les catégories d'allocataires dont les ressources sont mal appréhendées, notamment les étudiants ne percevant qu'une aide au logement, les allocataires de 65 ans et plus et ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus. En enlevant les enfants issus de ces familles et ceux dont les familles ne relèvent pas de la Caf, on en déduit qu'environ 90% des enfants sont pris en compte dans cette étude.

¹ On applique l'échelle des unités de consommation (UC) pour connaître la valeur du seuil de la pauvreté monétaire : 1 UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. La Caf octroie 0,2 UC supplémentaires aux ménages monoparentaux. Par exemple, pour une famille monoparentale avec 2 enfants de moins de 14 ans, le seuil de bas revenus est fixé à 1 696€ nets par mois.

Où habitent ces enfants ?

La pauvreté ne touche pas les territoires rhônalpins avec la même intensité. Si l'on observe les disparités départementales, on constate que la pauvreté infantile est moins marquée à l'est de la région qu'à l'ouest où les taux départementaux dépassent nettement la proportion régionale (cf. carte ci-dessous).



Source : Caf 2009 – INSEE RP 2007

Le recours aux aides au logement est fréquent chez les familles pauvres : plus des trois quarts des enfants pauvres en bénéficient par le biais de leurs parents. Parmi ces enfants pauvres, la part de ceux dont les parents sont accédants à la propriété est non négligeable : 13% (contre 22% de l'ensemble des enfants allocataires). La part d'accédants en situation de pauvreté est de 5 à 6 points supérieure en Ardèche et dans la Drôme, départements les moins épargnés par la pauvreté infantile.

L'accès au parc locatif social apparaît assez important puisqu'il concerne 11 enfants pauvres sur 20, proportion très importante dans le département du Rhône, où les deux tiers des enfants pauvres y sont logés.

Quant au parc privé, 31% des enfants pauvres dont les parents bénéficient d'une aide au logement y vivent. Cette part atteint ou dépasse les 40% dans trois départements : la Loire, l'Ardèche et la Drôme. Connaissant les montants élevés des loyers dans le parc privé, on peut s'inquiéter de la faiblesse du reste à vivre dont souffrent ces familles. Qu'en est-il de ceux qui ne disposent pas d'un toit stable pour se loger ?

Avec quels revenus leurs parents vivent-ils ?

Toutes situations confondues, les revenus moyens de ces familles sont maigres. Ils disposent pour vivre, en moyenne de 695€ par mois et par unité de consommation, soit un montant de 250€ inférieur à celui du seuil de bas revenus. Pour une famille monoparentale avec deux enfants de moins de 14 ans cela équivaut à un revenu de 1250€ mensuels. Avec les frais de logement en moins, il est certain qu'il ne reste plus grand-chose à cette famille pour vivre...

Plus d'un tiers des enfants pauvres ont des parents allocataires d'un minimum social versé par la Caf (RSA ou AAH²). Qu'en est-il de ceux qui ne bénéficient pas de ces dispositifs ? Leurs parents y sont-ils éligibles ?

Qu'ils bénéficient ou non d'un minimum social, les prestations de la Caf représentent une grande partie des revenus familiaux : au moins la moitié des enfants pauvres vivent dans une famille dont les revenus dépendent pour plus de 50% des prestations de la Caf. Et, sans les aides de la Caf, les revenus familiaux de 175 000 enfants supplémentaires basculeraient sous le seuil de pauvreté, ce qui porteraient à 447 000 le nombre d'enfants pauvres sur la région.

Quelles situations et organisations familiales connaissent ces enfants ?

Tout d'abord, on constate que la pauvreté ne touche pas les différents âges de l'enfance avec la même intensité. Les tranches d'âges les plus exposées à la pauvreté sont les 3-5 ans et les 13-17 ans. Sur le plan familial, deux situations sont fortement exposées à la pauvreté monétaire. Tout d'abord, les familles monoparentales : 56% des enfants de ces familles³ sont pauvres, contre 15% pour les enfants de couple. Ensuite, les familles nombreuses : le taux de pauvreté des enfants est de plus de 42% chez les familles de 4 enfants et plus, contre 22% toutes situations familiales confondues.

² Revenu de Solidarité Active (RSA) ou Allocation Adulte Handicapé (AAH).

³ En dehors du taux global de pauvreté annoncé en introduction, les taux de pauvreté (ou très exactement de bas revenus) sont rapportés à la population Caf des enfants (et non à la population INSEE).

On note aussi que les enfants issus de parents étrangers sont plus fortement impactés par la pauvreté : dans ces familles, un enfant sur deux est pauvre.

Qu'en est-il de l'activité des parents ? Pour quatre enfants pauvres sur dix, les parents ne travaillent pas, contre 12% pour l'ensemble des enfants allocataires. Cette plus forte exposition à l'inactivité des parents se retrouve chez les jeunes de 16 à 17 ans en situation de pauvreté : 14% de ces derniers ne sont ni à l'école ni à l'emploi, contre 6% des jeunes allocataires de cette tranche d'âge. A l'inverse, six enfants pauvres sur dix vivent dans des familles où au moins un des deux parents est à l'emploi. Parmi ces derniers, la moitié ont leur parent (dans le cas d'une famille monoparentale) ou leurs père et mère à l'emploi.

Comment ces familles font-elles garder leurs plus jeunes enfants ? Les aides financières destinées à compenser les frais de garde des jeunes enfants sont très peu utilisées par les parents en situation de pauvreté : elles concernent 2% des enfants pauvres de moins de 4 ans, contre 22% des enfants allocataires. De même, le « complément libre choix d'activité » de la PAJE⁴ visant à améliorer l'articulation vie familiale / vie professionnelle, profite peu aux familles pauvres. Elles sont deux à trois fois moins nombreuses à en bénéficier et lorsqu'elles en bénéficient il s'agit, quasi exclusivement, de parents qui ont totalement cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s).

Comment les enfants vivent-ils la pauvreté financière ? Qu'en disent-ils ?

Au-delà des statistiques permettant d'objectiver l'ampleur de la précarité juvénile sur la région : comment les enfants vivent-ils le contexte de pauvreté financière dans lequel ils sont ? Quelles sont les conséquences dites et non dites de cette pauvreté sur leur vécu ?... Autant de questions que nous avons tenté d'éclairer en interrogeant les enfants eux-mêmes.

Les conclusions de l'étude interrégionale sur l'enfance pauvre seront présentées à l'occasion du colloque « Vivre la pauvreté quand on est un enfant » le 21 novembre 2011 à Paris

Contact : flora.perrier@mrie.org

⁴ Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).